EPLO
EUROPEAN PEACEBUILDING LIAISON OFFICE

CIVIL SOCIETY DIALOGUE NETWORK

Climat, paix et sécurité : leviers pour l'engagement de l'UE – Perspectives sur la région des Grands Lacs

Rapport de réunion du CSDN

European Peacebuilding Liaison Office (EPLO)

Septembre 2026

European Peacebuilding Liaison Office (EPLO)

L'EPLO est la plus grande plateforme indépendante de la société civile composée d'organisations non gouvernementales (ONG) européennes, de réseaux d'ONG et de groupes de réflexion européens qui s'engagent en faveur de la consolidation de la paix et la prévention des conflits violents. La mission de l'EPLO est d'inciter les décideurs européens à jouer un rôle plus actif dans la consolidation de la paix ainsi que dans la résolution et la prévention des conflits par des moyens non violents, dans toutes les régions du monde, et à le faire de manière plus efficace.

Civil Society Dialogue Network (CSDN)

Le CSDN est un mécanisme permettant le dialogue entre la société civile et les responsables politiques de l'UE sur des questions de paix et de conflit. Il est cofinancé par l'Union européenne (Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde). Il est géré par l'EPLO, un réseau de la société civile, en collaboration avec la Commission européenne (CE) et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE). La cinquième phase du CSDN s'étend de 2023 à 2026. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet de l'EPLO.

EPLO
EUROPEAN PEACEBUILDING LIAISON OFFICE

Le présent document a été élaboré avec le soutien financier de l'UE
Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'EPLO et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'UE.

Les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la politique ou l'opinion de l'EPLO ou de ses organisations membres.

© EPLO 2026

La reproduction et l'utilisation de ce document sont autorisées.
Lorsque vous utilisez ce document, veuillez en informer l'EPLO et mentionner votre source.

Table des matières

CONTEXTE 1

CONTEXTE POLITIQUE DE L'UE 1

DES APPROCHES QUI TIENNENT COMPTE DU CLIMAT ET DE L'ENVIRONNEMENT COMME LEVIER DE DIALOGUE, DE COOPERATION ET D'ENGAGEMENT DANS LA REGION DES GRANDS LACS 2

- DES PRESSIONS CLIMATIQUES AUX INTERETS COMMUNS ET A LA COOPERATION 5
- RISQUES D'INSTRUMENTALISATION DES AGENDAS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX 6

TRADUIRE LES ENSEIGNEMENTS TIRES EN ACTIONS, POLITIQUES ET PROGRAMMES DE L'UE 7

RECOMMANDATIONS CONCRETES POUR L'ENGAGEMENT DE L'UE : QUE FAUDRAIT-IL CHANGER AU NIVEAU DES POLITIQUES ET DE LA PROGRAMMATION ? 10

PERSPECTIVES : DE LA RECONNAISSANCE DES LIENS A LEUR TRADUCTION EN MESURES CONCRETES 11

RECOMMANDATIONS POUR L'ENGAGEMENT DE L'UE 13

ANNEXE 1 : LISTE DES ABREVIATIONS 14

Contexte

Le 6 juillet 2026, l'European Peacebuilding Liaison Office (Bureau européen de liaison pour la construction de la paix, EPLO), en coopération avec le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), le Service des instruments de politique étrangère (IPE) de la Commission européenne (CE) et le Représentant spécial de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs a organisé en ligne une réunion géographique du Civil Society Dialogue Network (Réseau de dialogues de la société civile, CSDN) sur le thème « Climat, paix et sécurité : leviers pour l'engagement de l'UE – Perspectives sur la région des Grands Lacs ».

Cette réunion du CSDN a été organisée dans le contexte des efforts déployés par l'Union européenne (UE) afin de renforcer la cohérence entre ses priorités en matière d'adaptation au changement climatique, de paix et de sécurité, et s'inscrivait dans le cadre de son action extérieure et de ses partenariats internationaux. Elle visait principalement à dégager des recommandations concrètes afin de permettre à l'UE d'utiliser plus efficacement les programmes relatifs au climat, à la paix et à la sécurité comme plateforme d'engagement, ainsi que d'éclairer la mise en œuvre de la communication conjointe (CC) sur le lien entre climat et sécurité.

La discussion s'est appuyée sur les enseignements tirés de la région des Grands Lacs, en mettant l'accent sur la République démocratique du Congo (RDC), le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda, afin d'examiner ce qui a fonctionné au niveau de la programmation, les domaines dans lesquels il subsiste des lacunes et la valeur ajoutée politique et institutionnelle que l'UE peut apporter pour soutenir ces approches.

Cet événement du CSDN était le troisième d'une série de réunions géographiques en ligne du CSDN consacrées à la question du lien entre climat, paix et sécurité (CPS) dans différents contextes de partenariat de l'UE.

La réunion du CSDN s'est déroulée selon la règle de Chatham House et a rassemblé 18 participants issus d'organisations de la société civile (OSC) œuvrant à la consolidation de la paix, ainsi que des représentants des institutions de l'UE. Les participants n'ont pas cherché à dégager un consensus sur les questions abordées. Le présent rapport rend compte de la diversité des points de vue exprimés au cours de ces échanges. Les sections suivantes présentent les principales observations et recommandations formulées lors de ces discussions.

Contexte politique de l'UE

Au cours de la dernière décennie, l'UE a mis en place un cadre politique solide à l'intersection du changement climatique, de la paix et de la sécurité. La stratégie globale de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité (2016), la feuille de route sur le changement climatique et la défense (2020), la nouvelle stratégie de l'UE sur l'adaptation

au changement climatique (2021) et le concept d'approche intégrée du changement climatique et de la sécurité (2021) soulignent collectivement la nécessité de prendre en compte les dynamiques entre climat et sécurité dans le cadre des engagements plus larges de l'UE en matière de politique étrangère. En juin 2023, le SEAE et la Commission européenne ont publié une communication conjointe (CC) sur le lien entre climat et sécurité, qui définit une approche de l'UE visant à faire face aux impacts croissants du changement climatique et de la dégradation de l'environnement dans les domaines de la paix, de la sécurité et de la défense. Plus récemment, les conclusions du Conseil sur la « diplomatie énergétique et climatique de l'UE » (2026) soulignent que les « outils [de financement climatique] doivent rester sensibles aux enjeux climatiques, environnementaux et de conflits » et précisent que l'UE se concentrera sur les zones vulnérables au changement climatique, fragiles et touchées par des conflits. Le nouveau document de travail des services de la Commission (SWD) sur une approche intégrée de la fragilité (2026) reconnaît que les conséquences environnementales de la fragilité et les défis liés au climat constituent des causes profondes. En outre, la résilience hydrique a également pris une importance accrue dans l'action extérieure de l'UE : la stratégie européenne pour la résilience hydrique (2025) renforce le lien entre l'eau, la paix et la sécurité en mettant l'accent sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix, ainsi que sur une coopération accrue.

En ce qui concerne plus particulièrement la région des Grands Lacs africains, la stratégie renouvelée de l'UE pour les Grands Lacs (2023) reconnaît que le changement climatique et la dégradation de l'environnement font partie des facteurs de conflit et des multiplicateurs de risques interdépendants, et vise à poursuivre le soutien à la protection des ressources naturelles et de la biodiversité, ainsi que l'atténuation et l'adaptation face à l'impact croissant du changement climatique sur les populations locales.

La stratégie de l'UE pour la société civile et les feuilles de route de la société civile, quant à elles, reconnaissent la société civile comme un acteur essentiel de l'action extérieure de l'UE.

Des approches qui tiennent compte du climat et de l'environnement comme levier de dialogue, de coopération et d'engagement dans la région des Grands Lacs

Les échanges menés lors de la réunion ont mis en évidence que la région des Grands Lacs (RGL) était un contexte dans lequel **le changement climatique, les pressions environnementales et les dynamiques de conflit sont étroitement liés**, mais où l'approche de « climat, paix et sécurité » (CPS) reste encore relativement peu développée en tant que levier d'engagement. Les participants ont souligné que le changement climatique ne devait pas être considéré comme une cause directe ou isolée de conflit. Au contraire, les

pressions climatiques et environnementales interagissent avec des fragilités préexistantes, notamment une gouvernance défaillante et une autorité contestée, la concurrence pour les terres et les ressources naturelles, la précarité des moyens de subsistance, l'exclusion et la mobilité. Les sécheresses, les inondations et l'évolution des régimes climatiques peuvent intensifier ces pressions, tandis que le conflit lui-même peut aggraver la dégradation de l'environnement et compromettre la capacité d'adaptation des communautés ; les efforts d'atténuation du changement climatique, dont la région a un besoin urgent, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles sont également entravés par la violence et l'instabilité persistantes.

Dans l'est de la RDC, par exemple, l'exploitation des ressources naturelles peut renforcer les dynamiques de conflit, tandis que l'insécurité, les déplacements liés au conflit et la dégradation de l'environnement augmentent l'exposition aux inondations et aux glissements de terrain. Les participants ont également noté que les phénomènes météorologiques extrêmes peuvent déclencher des déplacements forcés, ce qui peut exercer une pression supplémentaire sur des terres et des ressources déjà contestées. Dans le même temps, les participants ont souligné que ces mêmes pressions et interdépendances peuvent créer des intérêts communs autour desquels la coopération, le dialogue et la consolidation de la paix peuvent se construire. L'eau, les terres, les pâturages, les forêts et les moyens de subsistance dépassent souvent les frontières administratives et nationales et constituent autant de raisons concrètes de coopération entre les communautés et les autorités. Le potentiel de l'approche de CPS réside donc non seulement dans la lutte contre les effets négatifs des pressions climatiques et environnementales, mais aussi dans l'identification des domaines dans lesquels la gestion des ressources partagées peut créer des incitations à la coopération.

Cela était particulièrement évident en ce qui concerne **la mobilité et le partage des ressources**. Dans la région du Karamoja, au nord-est de l'Ouganda, et dans les régions des Turkanas se trouvant en Ouganda, la sécheresse et la pression exercée sur l'eau et sur les pâturages peuvent exacerber les tensions entre les communautés pastorales, telles que les Toposas et les Pokots, dont les moyens de subsistance dépendent de la transhumance transfrontalière entre l'Ouganda et le Kenya. Les accords existants de partage des ressources entre les communautés, tels que les approches en matière de gestion de la sécheresse et de reconstitution des cheptels, constituent une base de coopération, mais les participants ont souligné la nécessité de relier ces accords à des initiatives de paix plus larges et de les pérenniser au-delà d'interventions ponctuelles. De même, la pêche transfrontalière sur les lacs partagés entre l'Ouganda et la RDC a généré des tensions récurrentes, notamment des arrestations lorsque des pêcheurs de la RDC franchissent les limites nationales ougandaises de pêche dont ils ne sont pas toujours conscients. Les participants ont souligné la nécessité d'une communication plus claire avec les communautés de pêcheurs, parallèlement au dialogue politique entre les deux États. Le bassin du lac Albert a également été évoqué comme un espace où les ressources naturelles partagées peuvent soit exacerber les tensions, soit servir de base à une coopération transfrontalière, selon la qualité de la gouvernance, de la responsabilité et de l'appropriation locale.

La question des terres est apparue comme un autre point de convergence central entre les pressions environnementales et les conflits. Au Rwanda, au Burundi et dans l'est de la RDC, la pression exercée sur les terres est liée non seulement aux moyens de subsistance agricoles et à l'accès aux ressources, mais aussi aux questions d'identité et de sentiment d'appartenance. Les déplacements et les retours forcés, par exemple dans le cadre de programmes de relogement menés par les pouvoirs publics, peuvent intensifier ces pressions, en particulier lorsque la gouvernance foncière et l'application de la loi sont faibles ou contestées. Les participants ont mis en garde contre la tentation de présenter la conservation des terres et les besoins des communautés comme un simple choix entre la protection de l'environnement et le bien-être humain. Au contraire, ils ont estimé que les approches durables sont celles qui apportent des avantages tangibles pour la sécurité humaine et les communautés touchées, tout en tenant compte de la protection de l'environnement à long terme.

La gestion des aires protégées illustre ces tensions. Concernant le parc national des Virunga, des populations déplacées se sont installées sur des terres situées à l'intérieur ou à proximité du parc national, ce qui a généré des tensions entre les communautés et les autorités du parc et a, dans certains cas, entraîné des déplacements forcés. Si les processus de négociation ont ouvert certaines perspectives de dialogue, les participants ont souligné que la poursuite de la médiation et la mise en œuvre des accords restaient nécessaires. Cet exemple montre que la gouvernance environnementale ne peut être dissociée des questions de déplacement, de droits fonciers, de moyens de subsistance et d'autorité locale.

Les participants ont également souligné le fait que **les pressions climatiques et environnementales interagissent avec la gouvernance des frontières et la capacité des populations à assurer leur subsistance**. Dans les zones frontalières de l'est de la RDC et du Burundi, les restrictions imposées en matière de déplacements transfrontaliers peuvent réduire les possibilités de commerce et d'autres activités économiques contribuant aux moyens de subsistance, laissant ainsi aux communautés moins de moyens pour faire face aux pressions liées au climat. Les participants ont donc insisté sur le fait que l'adaptation au changement climatique doit être axée sur la paix et inclure les groupes touchés par les conflits : parallèlement aux mesures d'adaptation techniques et humanitaires, l'adaptation doit s'attaquer aux conditions de gouvernance et aux réalités économiques qui déterminent l'accès des populations aux moyens de subsistance et à la mobilité, tout en tenant compte des intérêts et des revendications des différents groupes, notamment les femmes et les jeunes. Dans l'est de la RDC, **les énergies renouvelables ont été évoquées comme un levier relativement peu exploré** : l'accès à l'électricité peut soutenir les ménages et les petites industries, réduire la dépendance vis-à-vis des chaînes d'approvisionnement en charbon de bois nuisibles à l'environnement et créer des emplois, notamment pour les jeunes. De telles approches peuvent contribuer à créer des opportunités économiques locales et régionales et atténuer certaines des conditions qui rendent le recrutement au sein des groupes armés plus attractif. Les participants ont également mentionné que le double impact du changement climatique et de la transition mondiale vers les énergies vertes risque d'aggraver les divisions autour de la gestion des ressources et d'alimenter les conflits intercommunautaires liés à des ressources telles

que les terres et l'eau. Il sera essentiel, pour les actions qui seront menées dans la région à l'avenir, d'aborder ces défis dans une perspective commune et de s'appuyer sur une compréhension approfondie des interactions entre ces différentes dynamiques, afin d'atténuer les risques de conflits liés au climat, ainsi que la dégradation de l'environnement et les pressions liées à la gestion des ressources naturelles, que les dynamiques de conflit viennent exacerber.

Des pressions climatiques aux intérêts communs et à la coopération

Plusieurs **exemples ont montré que les questions environnementales et liées aux ressources naturelles peuvent constituer des leviers concrets de dialogue entre les communautés et les secteurs**. Dans le nord de l'Ouganda, par exemple, l'accès au bois de chauffage pour la cuisine a été identifié comme une préoccupation commune aux communautés de réfugiés et aux communautés d'accueil. La réponse à cette pression quotidienne sur les ressources a créé un levier de dialogue et de cohésion sociale. En Ouganda, par exemple, des initiatives de conservation menées par les communautés, des comités locaux chargés de la gestion de l'exploitation des arbres, ainsi que des forums transfrontaliers qui réunissent des femmes, des jeunes et des dirigeants locaux ont offert aux communautés des espaces qui leur permettent d'élaborer des règles communes en matière de gestion des ressources naturelles, de gérer conjointement ces ressources et d'échanger des informations. De telles structures créent des espaces de dialogue et de recherche de consensus et peuvent également contribuer aux alertes précoces, aux interventions rapides et à la prévention des conflits.

De même, les participants ont appelé à **l'intégration des risques environnementaux dans les systèmes de protection, d'alerte précoce et d'intervention rapide**. Dans l'est de la RDC, par exemple, l'exploitation des ressources naturelles peut contribuer à la dégradation de l'environnement, tandis que le conflit lui-même accroît les risques d'inondations et de glissements de terrain, avec des conséquences sur la protection des civils et les déplacements de population. Les participants ont également mentionné le fait que les déplacements liés à des chocs environnementaux tels qu'un typhon ou une contamination, accroissent également la vulnérabilité face aux mines terrestres. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays courent un risque très élevé d'exposition aux mines terrestres, car elles se réfugient souvent sur des terres qui n'ont pas été déminées. La préparation aux questions environnementales devrait donc être envisagée avant que les chocs ne se produisent, notamment par le biais de la sensibilisation des communautés, de mesures de préparation et de mécanismes d'alerte précoce.

Le fleuve Ruzizi constitue un autre exemple de **l'importance de la coopération transfrontalière**. Traversant le Rwanda, le Burundi et la RDC, ce fleuve représente à la fois un enjeu environnemental, un enjeu lié aux moyens de subsistance et un enjeu de gouvernance transfrontalière. Les inondations ont affecté les communautés et les

infrastructures, tandis que l'insécurité et la fermeture des frontières ont perturbé le commerce transfrontalier dont dépendent ces communautés. Les participants ont fait valoir que les pressions communes environnementales et sur les moyens de subsistance en lien avec cette situation devaient être considérées comme des opportunités de coopération plutôt que comme de simples préoccupations techniques ou humanitaires.

Les participants ont souligné à plusieurs reprises le fait que **l'efficacité de ces approches dépend de leur capacité à répondre aux réalités locales**. Le langage utilisé par les responsables politiques pour décrire le « changement climatique » comme un phénomène général ne correspond pas nécessairement à la manière dont les communautés vivent elles-mêmes les changements environnementaux. Pour de nombreuses communautés, les préoccupations immédiates concernent la diminution de l'accès aux terres, à l'eau et à l'énergie, les inondations et la destruction des habitations, des infrastructures, des pâturages ou des forêts qui en résulte, plutôt que le changement climatique en tant que concept plus abstrait. Ce fait ne minimise en rien la pertinence des impacts du changement climatique, mais souligne la nécessité de partir de l'expérience vécue et des savoirs locaux existants, plutôt que d'imposer une terminologie ou des cadres externes.

Cela a également des implications quant à la manière dont les agendas environnementaux s'articulent avec la consolidation de la paix. Les participants ont mis en garde contre le risque de considérer le climat comme un volet thématique supplémentaire qu'il suffirait d'ajouter aux processus de paix ou aux agendas diplomatiques existants. L'intérêt des programmes de CPS ne réside pas nécessairement dans l'introduction de questions climatiques dans des contextes où elles ne sont pas déjà pertinentes. Ces programmes peuvent au contraire aider à identifier les préoccupations existantes en matière d'environnement, de moyens de subsistance et de gestion des ressources, autour desquelles différents acteurs partagent déjà des intérêts communs. Cela nécessite d'aborder les pressions climatiques et environnementales à travers les réalités vécues par les communautés, plutôt que de traiter le changement climatique comme un enjeu abstrait ou essentiellement technique. **L'approche de CPS est particulièrement utile lorsqu'elle identifie de véritables points de convergence entre les pressions environnementales, les moyens de subsistance, la gouvernance et la sécurité, et qu'elle crée un espace permettant de les traiter à travers les relations, les intérêts et les structures existants**.

Risques d'instrumentalisation des agendas climatiques et environnementaux

La discussion a mis en évidence un **risque** manifeste **que les agendas climatiques et environnementaux soient instrumentalisés à des fins politiques ou diplomatiques sans refléter de manière adéquate les priorités locales**. Un exemple cité concernait la relocalisation de résidents déplacés à Bududa, un district frontalier de l'est de l'Ouganda sujet aux catastrophes, où les priorités territoriales et sécuritaires définies par le gouvernement entraient en conflit avec les préférences locales et suscitaient une

résistance. Il a également été mentionné que l'identité des communautés de cette région est étroitement liée à leur environnement naturel, ce qui rend les efforts de relocalisation difficiles et souvent inefficaces. Les participants ont également noté que les bailleurs de fonds qui soutiennent les communautés touchées peuvent, sans le vouloir, renforcer ces dynamiques lorsqu'ils adoptent les priorités gouvernementales ou internationales sans comprendre suffisamment les besoins locaux.

Plus généralement, les participants ont exprimé leur inquiétude quant au fait que, même si **les questions climatiques et environnementales occupent une place prépondérante dans les forums internationaux, leur évocation reste très limitée dans les négociations de paix en cours dans la région des Grands Lacs**. Bien que les communautés subissent des pressions liées au climat qui affectent leur sécurité et leurs moyens de subsistance au quotidien, ces réalités restent absentes des processus politiques en cours. Les participants ont donc souligné le fait que les communautés locales ne devaient pas se contenter d'être consultées lors de la mise en œuvre de projets ou d'accords. Elles devraient exercer dès le départ une influence significative sur les décisions qui concernent les terres, les ressources, les moyens de subsistance et les déplacements de population.

Par conséquent, l'UE ne devrait pas chercher à « ajouter la dimension climatique » à chaque processus de paix ou diplomatique. Elle devrait plutôt identifier les points de convergence entre les pressions environnementales et les préoccupations politiques, économiques et sécuritaires, et tirer parti de ces points de convergences afin de créer des opportunités de dialogue et de coopération. La contribution de ces opportunités à la consolidation de la paix dépend également d'une gouvernance sensible aux dynamiques de conflit, de l'appropriation locale, de l'existence d'avantages tangibles pour les populations locales et de la prise en compte des dynamiques politiques et économiques plus larges qui déterminent l'accès aux ressources.

Traduire les enseignements tirés en actions, politiques et programmes de l'UE

Les participants ont indiqué qu'il existait déjà une quantité considérable d'analyses et de données sur les interactions entre le changement climatique, la dégradation de l'environnement et les conflits dans la région des Grands Lacs. Le principal **défi consiste dès lors à traduire ces connaissances en pratiques institutionnelles, en engagement politique et en programmes**. Les programmes d'adaptation au changement climatique et de protection de l'environnement ne s'appuient pas toujours suffisamment sur l'analyse des conflits, tandis que les acteurs des domaines de l'aide humanitaire, du développement, de la consolidation de la paix, de la gouvernance, du climat et de la sécurité continuent d'opérer au sein de structures institutionnelles et de financement distinctes.

Une priorité consiste donc à **faire de la sensibilité aux conflits une exigence opérationnelle dans l'ensemble des programmes de l'UE en matière de climat, d'environnement et d'investissement**. Les participants ont mis en avant un exemple provenant de l'est de la RDC, où une initiative environnementale menée dans une zone touchée par des groupes armés a intégré un volet de sensibilisation aux conflits, ce qui a permis aux parties prenantes d'adapter la mise en œuvre à l'évolution du contexte sécuritaire. Des approches similaires devraient être appliquées de manière plus systématique à l'adaptation au changement climatique, à la gestion des ressources naturelles et aux investissements dans les grandes infrastructures, y compris dans le cadre de l'initiative « Global Gateway ». L'initiative phare Équipe Europe de Global Gateway sur la gestion transfrontalière de l'eau en Afrique a été identifiée comme une opportunité concrète de renforcer la gouvernance de l'eau du lac Albert, à condition que cet investissement s'ancre dans les réalités locales, la responsabilisation communautaire et la sensibilité aux conflits.

Les dimensions humanitaire, développement et paix (HDP) des réponses de l'UE ont été considérées comme indissociables dans la pratique. La lutte contre les mines a été citée à titre d'exemple : les chocs climatiques et la dynamique des conflits peuvent pousser les populations à se déplacer vers des zones inconnues où elles risquent d'être exposées à des espaces contaminés par des explosifs, tandis que les événements environnementaux peuvent également déplacer des matériaux contaminés. Le déminage peut ensuite permettre le développement d'une agriculture adaptée au climat, le reboisement, ainsi que d'autres formes de reconstructions. Les participants ont donc fait valoir **que la lutte contre les mines et d'autres considérations en matière de protection devaient être intégrées dans les approches de gestion des terres et de l'environnement** plutôt que d'être traitées comme des secteurs distincts.

L'UE pourrait également renforcer le lien entre les dimensions HDP en reliant les initiatives locales et les mécanismes de consolidation de la paix aux processus nationaux et régionaux. **Les programmes transfrontaliers ont été jugés particulièrement pertinents dans les contextes où la sécurité, la mobilité, les ressources naturelles et les pressions climatiques sont intrinsèquement liées**. Parallèlement, la coordination doit être améliorée entre les différentes institutions de l'UE et entre les niveaux local, national, régional et international afin d'améliorer ces programmes, voire de les rendre possibles en premier lieu. Les participants ont noté que les initiatives régionales peuvent rencontrer des difficultés lorsque les capacités et les ressources sont limitées aux niveaux régional ou infranational.

Les dimensions de l'égalité de genre et de l'inclusion des jeunes devraient être intégrées dans cette approche au lieu d'être traitées comme des composantes distinctes. Les participants ont souligné le fait que les femmes sont souvent confrontées à l'insécurité climatique et environnementale de manière spécifique et souvent difficile, par les biais d'expériences liées à l'accès à l'eau, aux moyens de subsistance, aux terres et aux préoccupations en matière de sécurité humaine. Pourtant, leur participation aux processus formels de sécurité reste limitée. Parmi les exemples positifs en provenance de la RDC, on peut citer des projets de plantation d'arbres menés par des femmes ainsi que d'autres initiatives environnementales qui ont généré des bienfaits tant sur le plan

environnemental que pour les moyens de subsistance. Cependant, l'une de ces initiatives a été réduite à néant par des groupes armés quelques mois seulement après sa mise en œuvre, ce qui illustre **l'importance de la sensibilité aux conflits et de l'investissement dans la durabilité à long terme lorsqu'on soutient des initiatives similaires**. Les forums de paix des femmes et les initiatives transfrontalières ont également été identifiés comme des mécanismes grâce auxquels les femmes peuvent contribuer au dialogue et à la réconciliation.

De même, les participants ont souligné le fait que lorsque les jeunes ont un accès limité à l'emploi, aux possibilités de générer des revenus et à d'autres perspectives économiques viables, cela augmente le risque qu'ils soient recrutés par des groupes armés. Les activités environnementales, la reconstruction et la consolidation de la paix peuvent offrir aux jeunes adultes d'autres possibilités d'engagement. **Le soutien apporté par l'UE aux organisations de jeunesse et aux structures de consolidation de la paix destinées aux jeunes** pourrait donc relier de manière concrète l'engagement de l'UE en faveur de l'agenda « Jeunesse, paix et sécurité » (YPS) aux programmes liés au climat et à l'environnement.

L'appropriation locale a été identifiée comme une condition particulièrement importante pour l'efficacité des programmes de CPS. Les participants ont établi une distinction entre une « localisation », au sens d'une mise en œuvre locale, et une appropriation locale significative, qui consiste à définir les priorités et à participer aux processus décisionnels. Les structures communautaires existantes, les savoirs locaux et les solutions élaborées localement doivent être considérés comme des atouts, et ne pas être contournés par des interventions conçues de l'extérieur. Cela nécessite une consultation préalable à la prise de décision, et non une simple mise en œuvre d'une intervention prédéterminée une fois le projet déjà conçu. Les participants ont souligné le fait que cette problématique s'applique également aux grands projets d'infrastructure et d'investissement ayant des conséquences sur les terres, l'emploi, les indemnisations, la sécurité et l'accès aux ressources, car ceux-ci peuvent modifier considérablement la dynamique des conflits locaux. Les communautés ne sont souvent consultées qu'une fois que les grandes décisions politiques ou d'investissement ont été prises, leur participation se limitant souvent à la mise en œuvre de projets de moindre envergure. Les OSC locales devraient donc être associées à la définition des priorités et des décisions concernant l'impact de l'action extérieure de l'UE sur leur vie, qu'il s'agisse d'investissements de grande envergure ou de projets de moindre envergure.

Les modalités de financement ont été considérées comme une contrainte majeure. De nombreuses initiatives locales fonctionnent avec des ressources limitées, bien qu'elles entretiennent des relations de longue date avec les communautés concernées. Les participants ont appelé à des procédures de candidature plus simples, à des financements plus souples et à plus long terme, à des subventions d'un montant plus modeste et à un accès plus direct pour les OSC locales. Il a également été évoqué le fait que les ONG internationales devraient examiner dans quels cas leur rôle d'intermédiaire peut faciliter ou, au contraire, entraver l'acheminement des ressources vers les acteurs locaux.

Enfin, **les participants ont souligné la nécessité de disposer de données et d'analyses de meilleure qualité**, en particulier de données ventilées par genre, âge et autres caractéristiques pertinentes, afin de comprendre comment le changement climatique et les pressions liées aux conflits affectent les différents groupes. Toutefois, les discussions ont systématiquement placé ces analyses au même niveau que les savoirs locaux, plutôt que de considérer les données comme un substitut à ces derniers. La valeur ajoutée de l'UE pourrait donc résider dans sa capacité à mettre en relation différentes formes de savoir et à veiller à ce que l'analyse des conflits et du climat éclaire les choix de programmation dans l'ensemble des portefeuilles.

Recommandations concrètes pour l'engagement de l'UE : que faudrait-il changer au niveau des politiques et de la programmation ?

Dans la dernière partie de la réunion de dialogue, les échanges sont passés des enseignements tirés de la programmation à l'engagement politique et stratégique plus large de l'UE dans la région. Les participants ont souligné le fait que **l'UE devrait, dans le cadre de son action, s'appuyer sur les processus politiques nationaux et régionaux existants plutôt que de créer des cadres parallèles**. En Ouganda, par exemple, les politiques existantes en matière de changement climatique, de préparation aux catastrophes, de gestion des terres, de pétrole et de gaz, ainsi que de finances publiques, offrent des leviers potentiels pour relier la gouvernance environnementale aux efforts en faveur de la paix et de la sécurité. Le fait de soutenir la mise en œuvre et de renforcer les liens entre ces différents domaines politiques pourrait s'avérer plus utile que de développer de nouveaux processus autonomes.

Les participants ont également appelé à **une plus grande spécificité géographique.** Certains défis exigent de porter une attention soutenue à certaines zones transfrontalières, telles que le lac Albert, la région du Rwenzori-Nord-Kivu, les aires protégées et les zones confrontées à une forte exploitation des ressources. Des financements transnationaux ciblés pourraient permettre à l'UE de tester des approches adaptées à ces réalités politiques et environnementales spécifiques tout en favorisant les liens entre pays voisins.

Cela vaut tout particulièrement pour les investissements majeurs de l'UE et les initiatives en matière de connectivité. Les participants ont fait valoir que **la prévention des conflits et la consolidation de la paix devraient être intégrées dès le départ dans les investissements majeurs tels que le Corridor vert et le Corridor de Lobito**. Les investissements à grande échelle peuvent créer des opportunités économiques dans les domaines de l'agriculture durable et de l'accès à l'énergie, et renforcer l'intégration économique régionale, mais ils peuvent également intensifier la concurrence et les griefs

concernant les terres, l'emploi, les indemnisations, l'accès aux ressources et le rôle des acteurs de la sécurité, ou bien aggraver le sentiment d'exclusion si les dynamiques de conflit ne sont pas prises en compte dès le début de ces investissements. Ce risque est d'autant plus important lorsque la gouvernance locale et les mécanismes de responsabilisation sont faibles. L'intégration, dès la phase de conception, d'approches tenant compte de la sensibilité aux conflits et de la cohésion sociale peut donc à la fois réduire les risques de conflit et améliorer la durabilité de ces investissements.

Les participants ont également souligné le potentiel de la diplomatie énergétique. **L'accès aux énergies renouvelables peut contribuer à la fois à l'augmentation des revenus des ménages et à une activité économique locale**, par exemple en favorisant la création de petites entreprises, la transformation agricole ainsi que d'autres usages productifs de l'énergie, tout en réduisant la pression exercée sur les forêts et les chaînes d'approvisionnement en charbon de bois. Pourtant, le lien entre l'accès à l'énergie et la consolidation de la paix reste insuffisamment pris en compte dans les politiques et les programmes. L'UE pourrait étudier la manière dont les investissements énergétiques peuvent être conçus et évalués non seulement en fonction des résultats économiques ou environnementaux, mais aussi en fonction de leur contribution à la coopération et à la paix.

Enfin, les participants **ont estimé que l'approche de CPS pourrait contribuer à élargir la conception de la sécurité qui sous-tend souvent les processus de paix dans la région**. Au lieu de se concentrer principalement sur les préoccupations de sécurité dite « dure », les négociations de paix et l'engagement diplomatique devraient mieux prendre en compte la sécurité humaine, le soutien aux moyens de subsistance, la gouvernance des terres et des ressources naturelles, ainsi que les impacts différenciés des conflits et des pressions liées au climat. Dans le même temps, les participants ont averti qu'il était peut-être prématuré de prescrire précisément la manière dont les considérations climatiques devraient être intégrées dans les processus de paix en cours. Une priorité plus immédiate consiste à renforcer les données factuelles, la prise en compte des points de vue des communautés et l'identification des leviers politiques susceptibles d'éclairer ces processus.

Perspectives : de la reconnaissance des liens à leur traduction en mesures concrètes

Au cours des trois sessions de la réunion, les participants se sont accordés sur l'opinion que la région des Grands Lacs ne souffre pas, pour l'essentiel, d'un manque de compréhension des liens entre le climat, les pressions environnementales et les conflits. Le défi le plus important consiste à traduire ces liens en mesures concrètes dans le cadre de l'engagement politique, des décisions d'investissement, des financements et de la conception des programmes.

La région offre **de nombreux leviers d'action concrets**, allant du partage des ressources en eau et de la mobilité des populations pastorales à la gouvernance des terres, en passant par les énergies renouvelables, la protection de l'environnement et l'adaptation au niveau

communautaire. Cependant, ces leviers ne contribuent à la consolidation de la paix que lorsqu'ils sont ancrés dans les réalités locales et qu'ils s'accompagnent d'une attention particulière portée à la gouvernance, à l'inclusion et aux dynamiques de conflit.

Pour l'UE, cela **implique d'adopter une approche plus cohérente qui relie ses missions en matière de diplomatie, de développement, d'aide humanitaire, du climat, de l'environnement et de l'investissement**. Cela nécessite également de reconnaître la valeur relative que représente l'investissement dans les OSC et les communautés locales, qui possèdent souvent les relations et les connaissances contextuelles nécessaires afin d'identifier les tensions émergentes et les pistes de coopération viables.

En définitive, le renforcement de l'approche de CPS dans la région des Grands Lacs ne devrait pas se traduire par l'ajout d'un niveau supplémentaire de programmation. Il s'agit plutôt d'**exploiter de manière plus stratégique l'ampleur des actions déjà menées par l'UE consistant à :** identifier les points de convergence entre les pressions climatiques et environnementales et les risques de conflit, veiller à ce que les investissements n'accentuent pas ces risques, et soutenir les initiatives menées localement qui peuvent transformer les défis environnementaux communs en opportunités de coopération.

Recommandations pour l'engagement de l'UE

1. **Intégrer systématiquement la sensibilité aux conflits dans les actions liées au climat, à l'environnement et aux investissements**
 - Intégrer l'analyse des conflits et les considérations relatives à la consolidation de la paix dès la phase de conception des investissements dans les domaines du climat, de l'environnement, de l'énergie et de la connectivité.
 - Utiliser l'approche de CPS pour identifier et atténuer les risques liés aux terres, aux ressources, aux moyens de subsistance, aux déplacements, à l'exclusion et à l'exposition aux mines terrestres.

2. **Placer une appropriation locale significative au cœur de l'engagement de CPS**
 - Impliquer les communautés locales et les OSC dans la définition des priorités et la prise de décision, et ne pas le faire uniquement dans la mise en œuvre des projets.
 - S'appuyer sur les structures locales existantes en matière de gouvernance et de médiation, sur les structures dédiées aux femmes et aux jeunes, ainsi que sur les solutions élaborées localement.

3. **Renforcer les approches transfrontalières et ciblées géographiquement**
 - Soutenir les initiatives portant sur les ressources et les défis communs transfrontaliers, notamment l'eau, la mobilité des populations pastorales, les aires protégées et la gouvernance des ressources naturelles.
 - Envisager des financements transnationaux flexibles pour les défis spécifiques à certaines zones géographiques lorsque les approches nationales s'avèrent insuffisantes.

4. **Adapter les financements et les partenariats de l'UE à des approches menées localement et à long terme**
 - Simplifier l'accès aux financements de l'UE et développer des financements flexibles, à petite échelle et à long terme pour les OSC locales, y compris les organisations de femmes et de jeunes.

5. **Relier l'approche de CPS à un engagement politique plus large et aux processus de paix**
 - S'appuyer sur les préoccupations liées au climat, à l'environnement et aux moyens de subsistance afin d'élargir les débats sur la sécurité vers la sécurité humaine, lorsque cette approche correspond aux priorités identifiées au niveau local.
 - Renforcer les liens entre les approches de CPS, WPS et YPS et soutenir les processus politiques nationaux et régionaux existants qui relient la gouvernance environnementale à la paix et à la sécurité.

Annexe 1 : liste des abréviations

CC	Communication conjointe
CPS	Climat, paix et sécurité
CSDN	Civil Society Dialogue Network (Réseau de dialogues au niveau de la société civile)
EPLO	European Peacebuilding Liaison Office (Bureau européen de liaison pour la construction de la paix
FPI	Service des instruments de politique étrangère
GLR	Région des Grands Lacs (en Afrique)
HDP	Humanitaire, développement et paix
ONG internationale	Organisation non gouvernementale internationale
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
RDC	République démocratique du Congo
SEAE	Service européen pour l'action extérieure
SWD	Document de travail des services de la Commission
UE	Union européenne
WPS	Femmes, paix et sécurité
WRO	Organisation pour les droits des femmes
YPS	Jeunesse, paix et sécurité